

"Les programmes français dans le contexte de l'innovation et de la discussion sur l'avenir de la politique"

**REUNION DE LA COMMISSAIRE MME DANUTA HÜBNER
AVES LES PREFETS FRANÇAIS – 26 NOVEMBRE 2007**

Discours

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Préfets de régions,

C'est un plaisir pour moi d'être à ce rendez-vous annuel des Préfets de toutes les régions françaises. Je salue, par ailleurs, cette excellente initiative de la part de la représentation permanente et je note que la quasi-totalité des préfets de France ont répondu à l'invitation.

Dans mon intervention aujourd'hui, je formulerai trois questions clés: où nous en sommes concernant l'adoption des programmes; la place de l'innovation dans le système de la politique de cohésion; et l'avenir de la politique ainsi que nos attentes de la présidence française en 2008.

- **Adoption des programmes**

Concernant l'adoption des programmes, c'est un plaisir pour moi de pouvoir vous annoncer que 20 programmes français sont aujourd'hui adoptés. Il reste quelques problèmes avec quatre programmes mais nous espérons vivement être en mesure de les adopter dans les plus brefs délais sans avoir à poursuivre des discussions en 2008.

Au niveau européen, tous les Cadres de Référence Stratégique ont été adoptés. Nous avons également adoptés, à ce jour, 54% des programmes FEDER et 49% des programmes FSE, ce qui est mieux que la période précédente.

- **L'intégration de l'innovation dans les programmes**

J'aimerais maintenant passer au sujet de l'innovation et comment elle peut trouver sa place – primordiale – dans les programmes français.

Au niveau général, pour la période 2007-2013, nous avons identifié 4 catégories d'investissements qui définissent la notion de "l'innovation" dans les programmes: 1) La Recherche, Développement Technologique et Innovation; 2) le soutien pour l'entrepreneuriat; 3) les technologies de communication et de l'information et 4) le développement des ressources humaines liées à l'innovation. Le montant d'investissement pour ces catégories sera au-delà de 85 milliards d'euros ou 25% de l'enveloppe totale. Cet investissement est 3 fois supérieur à celui de la période précédente et représente 40% de l'objective compétitivité et 22% de l'objective convergence. Ce sont des chiffres qui traduisent clairement l'importance donnée à l'innovation dans le cadre de la politique de cohésion.

Je suis profondément convaincue que la véritable prise en compte de l'innovation est la seule réponse possible pour que les régions de l'Europe puissent toujours être ambitieuses dans la compétition internationale. Dans ce contexte, la négociation avec les Etats membres des cadres de référence stratégiques nationaux (CRSN) et des programmes opérationnels a montré que les partenaires concernés, tant au niveau des gouvernements nationaux que des autorités régionales,

ont réellement pris pleine conscience du rôle de l'innovation dans leur arsenal de développement.

En effet, la volonté politique française a été de suivre, et même améliorer, les seuils européens pour *l'earmarking*. En effet, la moyenne nationale pour les régions françaises dans l'objectif Convergence est de 63.3% et pour l'objectif compétitivité, la moyenne nationale est de 78,6%. Cette dernière performance situe la France au-dessus de la moyenne des régions d'Europe qui est de 76 % et elle mérite d'être soulignée. Nous nous réjouissons également qu'un nombre élevé de régions françaises aient relevé ce défi et se soient fixé, pour certaines, des objectifs encore plus ambitieux que la moyenne nationale [*Aquitaine, Auvergne, Alsace, Basse-Normandie, Picardie, Poitou-Charentes et Paca*].

En tout cas, les négociations étant, pour la plupart, terminées je vous invite à réfléchir sur les meilleurs moyens afin de permettre à l'innovation, au sens large du terme, de trouver sa place dans la mise en œuvre des programmes. Vous connaissez mieux que moi les faiblesses du système d'innovation français mais il me semble qu'elles s'articulent autour de trois axes: le taux d'investissement privé faible, la multitude d'instrument et d'acteurs au niveau national ainsi que la concentration des moyens de recherche dans très peu de régions. Il est clair que les autorités françaises sont en train de rétablir la situation, notamment avec les pôles de compétitivité, et mon espoir est que les outils de la politique de cohésion sont utilisés avec sagesse et dynamisme afin de renforcer cette marche en avant.

- **Trois idées clés pour l'innovation dans les programmes français**

Pour ma part, j'aimerais m'attarder sur trois idées que je considère essentielles concernant l'innovation dans les programmes français:

En premier lieu, aucune région française ne peut faire l'économie, dans le contexte concurrentiel actuel, d'une réflexion et d'une stratégie d'action sur l'innovation. Dans le cas de la France, même si quelques régions occupent un rang satisfaisant dans le tableau de bord européen de l'innovation – Ile-de-France, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées sont parmi les 50 régions les plus innovantes en Europe - elles ne doivent pas relâcher leur effort.

J'aimerais souligner ici l'excellente initiative française de labelliser et de soutenir 66 pôles de compétitivité, non seulement dans les domaines comme les nanotechnologies, les biotechnologies ou la microélectronique mais aussi des secteurs plus traditionnels comme ceux des transports, de l'agronomie ou de la chimie. Ces pôles sont souvent à vocation d'excellence mondiale ou en tout cas européen et relèvent, ainsi, d'une importance particulière pour les régions dans lesquelles ils sont établis. Le Cadre de Référence Stratégique National français prévoit expressément d'intervenir en appui aux projets développés par les pôles de compétitivité et un certain nombre de régions comme le Limousin ou le Champagne-Ardenne prévoient cette possibilité dans les programmes opérationnels. Dans ce contexte, je note l'initiative de la grande majorité des régions françaises qu'ont accepté d'inscrire, dans leurs programmes, la formulation d'une stratégie régionale d'innovation "solide". Cette stratégie devrait être validée par les partenaires régionaux, dans un délai maximum de deux ans.

En deuxième lieu, aucune région française ne peut faire l'économie, dans un contexte de ressources limitées, de la mise en place d'un partenariat de qualité. Il est unanimement reconnu que la proximité géographique des acteurs – dans les clusters, dans les réseaux - est un élément favorisant le développement de l'économie de la connaissance. Les partenaires publics au niveau régional doivent donc agir de concert à l'échelle de leur territoire pour adopter des politiques de soutien à l'innovation pleinement efficaces.

Enfin, aucune région française ne peut faire l'économie, dans un contexte où la richesse économique naît de l'échange des idées et du savoir, de l'organisation d'une gouvernance adaptée. Il est clair que le processus du développement a besoin de la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs à divers niveaux afin d'améliorer la mise en place des priorités mais aussi la mise en œuvre des programmes. Encore une fois, la qualité du partenariat est évidemment une condition nécessaire pour jeter les bases d'une gouvernance adaptée à l'innovation.

En bref, d'inscrire l'innovation au cœur de vos programmes par divers moyens me semble la voie la plus appropriée pour intensifier l'efficacité de l'intervention communautaire dans vos régions.

- **L'avenir de la politique et la présidence française.**

Permettez-moi maintenant de partager avec vous quelques réflexions, que je considère prioritaires, dans le cadre du débat sur l'avenir de la politique de cohésion ainsi que sur la présidence française.

Les défis de l'avenir sont nombreux: mondialisation, sources énergétiques, démographique... Pour vous donner le cadre des nos

réflexions, outre les idées que je vous ai déjà exposé comme le partenariat ou la gouvernance, il me semble qu'à l'avenir, les opportunités de développement seront à rechercher plutôt dans la création et la valorisation des avantages comparatifs que dans le rattrapage systématique des problèmes venant du passé. Il s'agira donc d'un processus dynamique d'encouragement à l'investissement, afin de promouvoir l'ensemble de la croissance économique européenne.

Il est important de noter que cette situation est fortement marquée par son impact asymétrique sur les régions, donc différent selon les régions. Le rôle de la politique de cohésion sera donc de trouver les réponses adéquates ou même ambitieuses à la globalisation et ses effets, mais surtout d'aider progressivement les économies régionales à trouver leur place dans les marchés mondiaux. Je pense que la situation dans laquelle la politique de cohésion servait des défis internes à l'Europe est révolu, elle doit maintenant évoluer dans un contexte marqué par la mondialisation.

Le contexte pour les régions a également évolué par les dispositions du nouveau Traité qui ajoute la dimension territoriale à la politique de cohésion. Notons également que le Traité introduit une nouvelle définition de la subsidiarité qui fait référence explicite aux pouvoirs locaux et régionaux. Il est clair que les dispositions du traité ont des impacts significatifs sur l'avenir de la politique de cohésion. Ces impacts se traduisent, par exemple, par la nécessité d'une approche plus large à la cohésion, par une institutionnalisation de la gouvernance à des niveaux multiples ainsi que par la nécessité de renforcer la cohérence et la coordination des politiques communautaires sur le terrain. Le

paradigme de développement a ainsi changé au-delà d'une approche sectorielle et a évolué vers une approche intégrée.

Je soulignerai aussi la nécessité de réfléchir sur les liens entre le développement territoriale et l'agenda de Lisbonne afin préparer utilement le futur.

En effet, la discussion sur l'avenir de la politique a déjà commencé. La Commission a publié le quatrième rapport de cohésion; nous avons lancé la consultation sur l'avenir de la politique auprès de nos partenaires ainsi que les citoyens, notamment à travers le forum sur la cohésion en septembre dernier. Ces consultations seront terminées en janvier 2008 et nous allons présenter les résultats en mai 2008, juste avant les discussions sur la révision budgétaire prévues pour mi- ou fin 2008.

Je voudrais vous dire, dans ce contexte, que je compte beaucoup sur la présidence française pour progresser dans la discussion sur le futur de la politique de cohésion. Il me semble que l'organisation d'une réunion informelle des ministres, sur le modèle de celle des Açores, est une idée phare. En effet, aux Açores nous avons adopté un programme d'action qui fixe comme objectif de cadrer l'application de l'agenda territorial dans l'Union Européenne et dans les Etats membres. Le plan d'action est composé de 16 actions à mettre en œuvre entre 2007-2011 afin de promouvoir une politique territoriale intégrée qui prenne en compte les processus de Lisbonne et de Göteborg.

Je compte également sur la France pour nous aider à lancer le livre vert que nous sommes en train de préparer sur le développement territorial

qui s'insère parfaitement dans les discussions suite aux nouvelles dispositions du Traité. A Leipzig, les Etats membres ont demandé à la Commission de présenter un rapport sur la cohésion territoriale. Ce livre vert sera la réponse à cette demande forte pas seulement des états membres mais aussi des partenaires régionaux et institutionnels comme le parlement européen et le comité des régions. Mon objectif est que le livret vert ouvre le dialogue sur le sujet au lieu de le clore avec des recommandations politiques fixées. Mon espoir est que ce livre sera adopté en septembre 2008.

La présidence française peut soutenir cette dynamique et je souhaite conduire avec vous cette politique de cohésion ambitieuse. Je suis sûr que l'Europe a besoin de cette politique afin de relever les défis qui se présentent à l'aube du 21^{ème} siècle. Les réponses doivent être formulées au niveau régional, dans un partenariat, et non seulement au niveau central. De faire des choses ensemble n'est pas seulement un slogan mais une réalité.

Je sais pouvoir compter sur votre appui. Je vous remercie.